

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé de deux volets : médical et social

- Le dossier complet est téléchargeable depuis le site internet :
www.sidaventure.re
- Le volet médical est à renvoyer sous pli confidentiel à l'attention du médecin coordinateur des ACT
- Le volet social est à renvoyer accompagné des pièces justificatives au service social des ACT

*Pour tout renseignement, contacter
la coordination sociale des ACT
au 0262.25.80.81*

PROCEDURE D'ADMISSION

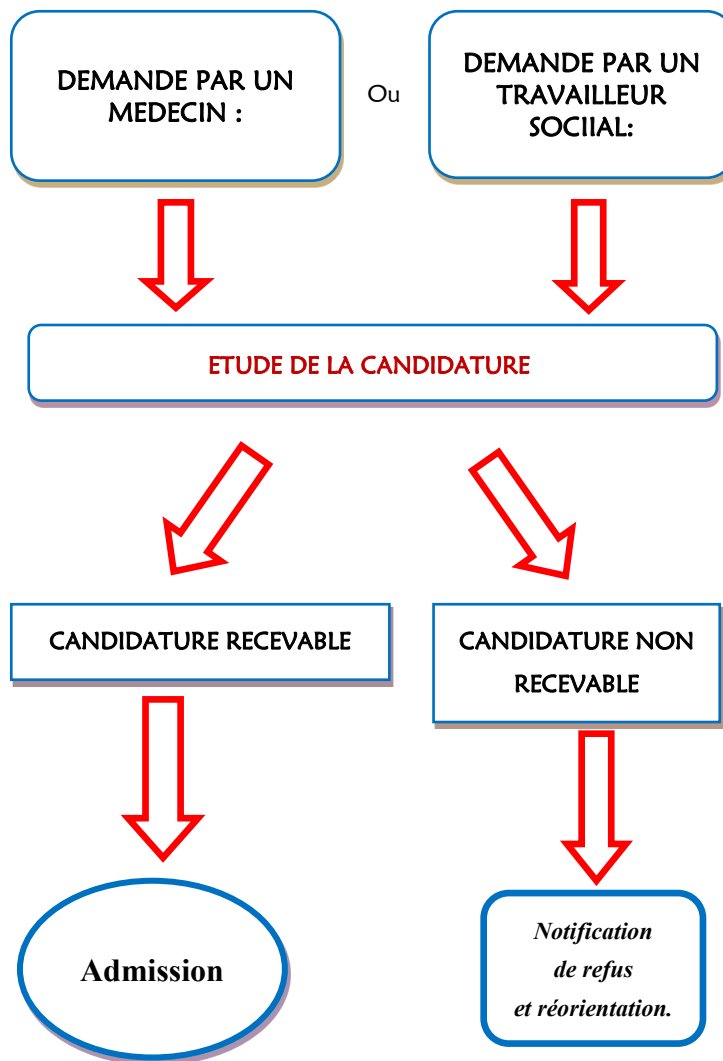
- À réception du dossier complet de candidature, une réponse écrite vous sera transmise dans un délai de 15 jours.
- Seuls les dossiers complets peuvent passer en commission.

Ne relève pas des ACT:

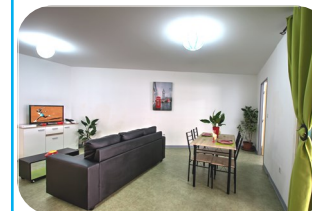
- Hébergement d'urgence
- Hébergement strictement social
- Soins palliatifs comme unique critère d'admission



Procédure d'admission



**ACT: Appartements de
coordination thérapeutique**



**ECOUTER...
RESPECTER...
ACCOMPAGNER...**

Sid 'Aventure
121 chemin Casabona
97410 Saint Pierre

Téléphone : 0262.25.80.81

Mail: sidaventure974@gmail.com

Site internet: www.sidaventure.re

N° FINISS: 970409520

Finalités des ACT

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont des structures qui hébergent à titre temporaire des personnes majeures nécessitant des soins, un suivi médical et en situation de fragilité psychologique et sociale.

Les ACT sont une étape vers le retour à l'autonomie.

Les finalités du service sont :

1. Permettre aux personnes atteintes de maladies chroniques et en situation de rupture professionnelle, sociale et médicale de retrouver une autonomie .
2. Accompagner ces personnes dans leur vécu, leurs parcours et leur choix de vie dans le respect de l'éthique de l'institution et des libertés individuelles.

Agrément : 17 places en logements accessibles et adaptés

Hébergement continu et toute l'année afin:

1. D'organiser et/ou d'optimiser une prise en charge médicale, sociale et psychologique
2. Permettre l'accès aux soins et l'observance des traitements
3. D'ouvrir et aider au maintien des droits sociaux
4. De faciliter l'insertion sociale
5. De rompre l'isolement.

Lieu d'hébergement : Saint-Pierre

La durée de séjour est définie avec la personne hébergée sur la base d'un projet individuel.

La durée de séjour initialement proposée est de 6 mois renouvelable.

La durée totale ne peut excéder 18 mois.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Au service d'un projet global intégrant les dimensions médicales, sociales et éducatives;

Médecin: Coordonne les interventions médicales (ville, hôpital). Effectue les entretiens médicaux. Évalue la situation du résident en lien avec le médecin traitant.

Infirmier: Fait de l'éducation à la santé. Favorise l'observance des traitements. Relie l'intervention du médecin coordinateur

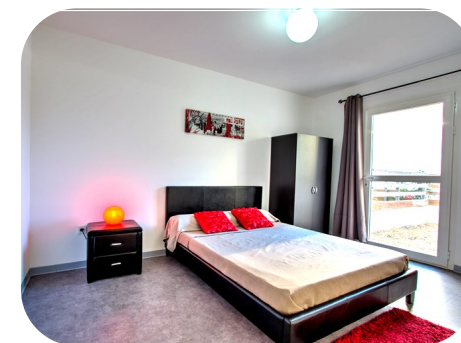
Conseillère en Education Sociale et Familiale et Assistante de Service Social: Accompagnent sur la base du projet individuel des personnes hébergées. Soutiennent les démarches administratives et favorisent l'insertion sociale. Apportent, si besoin, une aide dans l'élaboration des budgets personnels. Orientent vers les partenaires concernés. Préparent la fin de prise en charge.

Psychologue: Écoute, soutien et accompagne les personnes hébergées le temps de la prise en charge

Aides à la vie quotidienne: Éduquent à l'hygiène et à la préparation des repas. Aident à faire les courses. Effectuent de la médiation sociale.

Agent de prévention et d'éducation thérapeutique: Effectue des actions de prévention individuelles et collectives. Participe aux programmes d'éducation thérapeutique.

Participation financière: Il est demandé une participation financière de 80 € par mois, du 1er du mois suivant la date d'entrée. Une caution de 80 € est demandée à l'entrée. Celle-ci est rendue à la sortie de l'appartement si celui-ci est restitué en état.



ACT



Maison de vie,
En libre accès, gratuit, tous les jours ouvrables de 9h00 à 16h00, pour tous les résidents des ACT :

- Repas communautaires (le midi, sur réservation par téléphone)
- Activités de socialisation
- Écoute
- Sorties culturelles

